

Etudiants du master 1 SPE
Géographie Appliquée à la
Gestion des Littoraux
2023/2024
La Rochelle Université

Nous, étudiants en 1^{ère} année de master SPE, Géographie Appliquée à la Gestion des Littoraux, Université de La Rochelle, avons choisi d'aborder le projet d'éolien au large d'Oléron, à travers les prismes environnementaux et socio-économiques, au sein du DSF sud-Atlantique, discuté lors de la Mer en Débat. Nous avons recueilli les opinions de plusieurs acteurs impliqués, afin de nous forger notre propre sentiment sur la mer de demain.

Contact :

Julie FURIGA
Enseignante référente
23 avenue Albert Einstein
BP 33060
17031 La Rochelle

T +33 6 80 47 63 24
Mail : julie.furiga@univ-lr.fr

Le point de vue des étudiants de Master 1 SPE Géographie Appliquée à la Gestion des Littoraux 2023/2024 - La Rochelle Université sur la Mer de demain

EN BREF.

Une pluralité d'acteurs se partagent les espaces maritimes français, faisant émerger de nombreuses interrogations sur le futur de la planification spatiale maritime, notamment dans le contexte de l'intensification de l'éolien en mer.

Dans le cadre d'un enseignement sur le traitement d'enquêtes, nous apportons notre contribution construite d'un point de vue collégial, sur les thématiques de l'aménagement, des risques, de l'environnement et des loisirs concernés.

Nous sommes conscients qu'il s'agit d'une démarche consultative destinée aux décideurs. Nous avons souhaité nous exprimer sur l'importance de la concertation pour les enjeux de protection de la biodiversité, les impacts que peuvent générer l'éolien offshore sur celle-ci mais également sur différents acteurs et activités. Nous cherchons également, par notre démarche, à mesurer l'implication des acteurs dans le processus de débat.

Nous remercions les différents acteurs qui ont pris le temps de répondre à nos questions, pour que nous puissions construire cette réponse.



INTRODUCTION

L'éolien est une énergie décarbonée portée par l'Etat, dans une logique de transition et de souveraineté énergétique. Le DSF Sud-Atlantique intègre des projets de construction de parcs éoliens en mer, dont celui au large de l'île d'Oléron. Selon les acteurs interrogés, les premiers critères d'implantation d'un parc éolien font référence à la technicité, la situation géographique, la viabilité économique, l'absence de risque pour l'être humain, les faibles répercussions sur l'environnement et les communautés locales ainsi que l'absence de passage en zone militaire.

Quels sont les enjeux environnementaux et socio-économiques inhérents à une politique de telle envergure ?

ENVIRONNEMENTS LITTORAUX : ESPACES VULNERABLES MAIS PROTEGES

1. Impacts anthropiques présents et futurs

Les espaces maritimes subissent une pression importante par les activités de commerce, pêche, tourisme, etc. et désormais, de production d'énergie. Cette littoralisation génère un certain nombre de conséquences sur l'environnement. Par exemple, la gestion des déchets et le rejet des eaux grises traitées des paquebots de croisières sont des menaces entraînant des contrôles accrus de ces pollutions (ex. *Escherichia coli*). Par ailleurs, le projet de développer l'éolien en mer au sein du DSF pose une question majeure sur le plan environnemental. La construction d'un parc offshore entraîne des perturbations écologiques ponctuelles et/ou permanentes sur les écosystèmes marins ou la biodiversité aviaire, en termes de perturbations sonores, de pollution ou de destruction du substrat pour les habitats par exemple. Le processus de raccordement est également une phase qui impacte l'environnement lors de l'ensouillage. Afin de limiter les effets négatifs à terre, les acteurs impliqués cherchent par exemple à contourner les sites hébergeant des espèces remarquables, à l'image de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle.

Les écosystèmes marins et côtiers sont vulnérables, c'est pourquoi des acteurs sont responsables de leur préservation par la mise en place d'études, de mesures de gestion et de protection. Des outils réglementaires sont mis à disposition, dans le cadre du DSF, mais sont-ils adaptés aux besoins identifiés sur le territoire ?

2. Efficacité et limites des outils à disposition

Certains outils réglementaires ou démarches peuvent être efficaces mais également

comporter des limites. Les études d'impacts requises et préalables à la création du parc, associées à la recherche d'un *fuseau de moindre* impact pour le raccordement, permettent d'évaluer et de limiter les dégradations éventuelles des milieux traversés par le chantier. Grâce à la démarche *Eviter Réduire Compenser* suivie par RTE (raccordement), le porteur de ce projet, nous pensons que les impacts seront minimisés.

Les Zones de Protection Fortes (ZPF) sont des outils de protection qui peuvent se superposer à des aires marines déjà sous protection, stratégie que semble adopter l'Etat pour atteindre l'objectif des 10% nationaux. Nous questionnons l'intérêt de protéger des espaces déjà sous la plus haute protection telles que les ZPF. Ne serait-il pas plus intéressant d'appliquer les ZPF en métropole, pour des espaces sans protection ? Nous préconisons également une amélioration des critères des outils, notamment en ce qui concerne le Bon État Écologique afin de mieux prendre en compte les problématiques environnementales.

JEUX D'ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES

1. Acceptabilité

Les associations, principalement de protection environnementale et les gestionnaires des réserves naturelles se sentent moins pris en compte que les acteurs économiques de la mer, notamment dans les DSF.

La frontière est visible entre partisans et contestataires du projet éolien offshore. Ainsi, le choix d'implantation d'un parc éolien offshore peut s'imposer unilatéralement à l'initiative de l'Etat sans contre-pouvoir et venir à l'encontre des enjeux de préservation de l'environnement mais aussi sociaux-économiques. Les associations, principalement de protection environnementale, jouent alors ce rôle, en concertation active avec l'Etat, pour obtenir certaines concessions. Ainsi l'accent mis sur les impacts a permis de déplacer le projet au-delà du Parc Naturel Marin.

Mais l'intérêt de décarboner l'énergie est tel que certaines problématiques plus locales semblent passer au second plan. Cela interpelle sur la politique de l'Etat dans les discours établis autour des réserves naturelles. La Mer en Débat est-elle suffisamment diffusée pour interpeller les acteurs locaux et les impliquer ?

La planification territoriale et les enjeux liés peuvent être mal connus des professionnels locaux qui pourraient être mieux accompagnés dans leur transition énergétique : financements, formations ou avantages issus de pratiques vertueuses. Toutefois des acteurs comme les

croisiéristes incluent progressivement de la sensibilisation environnementale dans leurs pratiques, de nombreuses personnes ayant peu l'occasion de s'intéresser au milieu marin en dehors de ces interactions. Cette dynamique devient une stratégie marketing, mais elle est dans le même temps bénéfique et devrait ainsi être accrue.

Le projet éolien permet de nouvelles formations universitaires techniques et d'ingénierie dans le domaine éolien offshore. Au niveau de l'enseignement secondaire des fonds sont alloués aux lycées maritimes afin de créer un vivier local de professionnels. Ce besoin de compétences soulevé par les collectivités et les industriels démontre une nécessité de mise en relation des acteurs.

2. Local ou global, l'ambivalence économique et écologique

Selon nous, ce type de projet, bénéfique à l'échelle globale, est marqué par une préférence économique sur les enjeux écologiques locaux, entraînant par exemple, une perte de confiance progressive des acteurs de la protection de l'environnement envers l'Etat. Pour rétablir cette confiance, il paraît nécessaire d'afficher une politique cohérente et ambitieuse de protection des écosystèmes.

Cette ambivalence économique ressort également dans le fait que plus un parc est éloigné des côtes, plus le coût de construction, de raccordement et de production est élevé et se répercute sur la facture des citoyens. Dans un contexte d'inflation, cet impact semble ne pas avoir été suffisamment considéré par manque de communication auprès de la population. Une proposition de participation financière des communes riveraines au projet pourrait leur offrir des avantages économiques comme un retour de placement financier en plus d'un coût de l'électricité moins cher. Cette implication ne permettrait-elle pas une meilleure acceptation du projet ?

De plus, des impacts économiques sont pressentis sur la filière pêche en raison d'une réduction de leur zone d'activité. L'impact paysager semble avoir été privilégié, au dépend du coût, mais varie selon les perceptions et l'implantation du parc. Au-delà de ces aspects impactant, le projet éolien se révèle une opportunité économique, comme pour le Grand Port Maritime de la Rochelle ou le(s) territoire(s) d'accueil. L'entreprenariat (starts-up dans l'énergie) ainsi que les secteurs industriels (construction, maintenance et exploitation des sites) et touristiques (offres spécialisées de croisières) pourraient directement et indirectement en bénéficier.

Ainsi il serait préférable d'étudier plus en amont les impacts économiques sur les activités des acteurs de la mer dans une logique d'atténuation et de co-construction. Il serait aussi intéressant de mieux informer la population sur les effets de l'éloignement du parc éolien.

LA MER DE DEMAIN

L'Etat doit mener une politique cohérente et assumée en matière environnementale parallèlement aux enjeux stratégiques de développement des EMR. Il semble que les outils réglementaires, comme les ZPF, restent des points à améliorer.

La concertation gagnerait à être mieux pensée entre l'Etat et les acteurs locaux afin que la décision finale se prenne sur une base scientifique. Cela permettrait notamment, de ne pas éroder la confiance placée dans les DSF, des gestionnaires ou associations par exemple, en matière de protection environnementale.

Le projet éolien induit des perturbations écologiques lors des phases de construction et de raccordement. Les démarches préconisées par l'Etat doivent permettre de minimiser les impacts associés à l'implantation d'un parc éolien offshore sur l'environnement local.

La participation économique des communes riveraines gagnerait aussi à être mise en avant pour augmenter l'acceptabilité sociale du projet.

L'attractivité littorale ne semble pas affectée par le projet.

L'Etat prend en compte, à l'échelle locale, les effets socio-économiques engendrés par une nouvelle activité dans un espace aux multiples usages, ou tout du moins d'en étudier les effets pour le secteur touristique.

Les collectivités territoriales sont soucieuses de tirer le meilleur parti économique et social du projet au profit du territoire, tout en minimisant les impacts environnementaux.

